



2017

RAPPORT FINANCIER

Projet Arcadie



PROJET ARCADiE

Sommaire

Présentation

Les dons en bruts

Les dons en détail

Les dons en nets

Le volume des dons

Les donateurs

Les dépenses

La présence médiatique et numérique

Le trafic

Les événements marquants



2017 PRÉSENTATION

Créé en octobre 2015, le Projet Arcadie est un organe de contrôle de la vie parlementaire.

Entièrement financé par des donateurs privés, le projet regroupe une plateforme de données sur les parlementaires français et une plateforme de données sur les partis politiques.

Il propose également des rapports pédagogiques sur la vie politique ainsi qu'un blog.

Le présent document est une synthèse des finances du projet ainsi que des événements marquants pour l'année 2017.

À l'origine, le Projet Arcadie était un concept entrepreneurial. Devant l'échec commercial, il a été décidé de supprimer les abonnements ainsi que la publicité et de mettre en place un système de dons. Ce fonctionnement a été mis en place en juillet 2016.

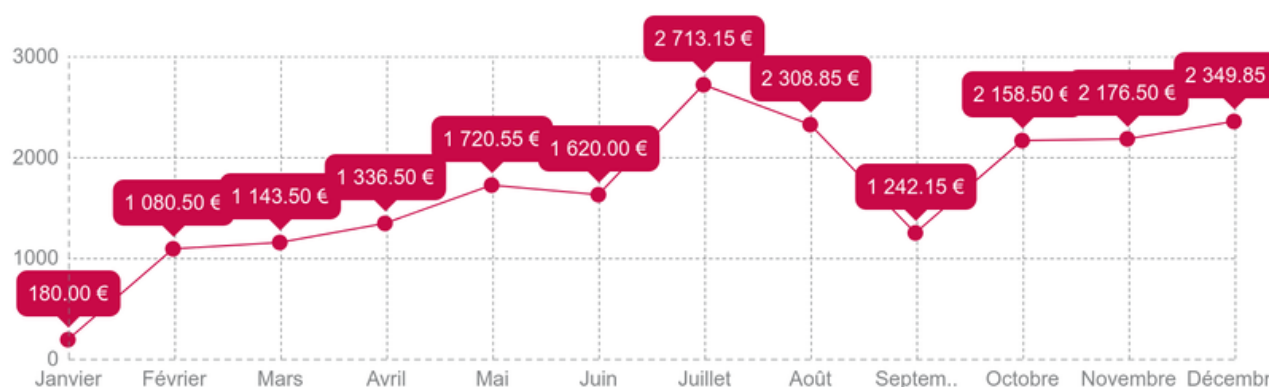
L'actuel mode de financement garantit que chaque individu peut accéder à la plateforme sans restriction financière.

HISTORIQUE

Les dons

LES DONN EN BRUT

En 2016, il n'y a eu que très peu de dons. C'est à partir du mois de janvier 2017 que les dons de particuliers ont commencé à affluer. L'objectif mensuel de 2000€ brut a été franchi pour la première fois en juillet 2017.



Objectif de financement

ATTEINDRE L'ÉQUILIBRE

L'objectif mensuel de 2000€ n'a été pas atteint tous les mois. **Sur l'ensemble de l'année 2017, il a manqué 3969.95€.** Ce déficit s'explique par le fait que le projet en était à ses débuts et que la présence médiatique était modeste.

Le Projet Arcadie n'est financé que par des particuliers. Il n'y a ni subventions d'État, ni mécénat d'entreprises.

Sur l'année 2017, le montant total des dons s'est élevé à 20 030.05€ en bruts.

Les dons LE DÉTAIL MENSUEL DES DONS

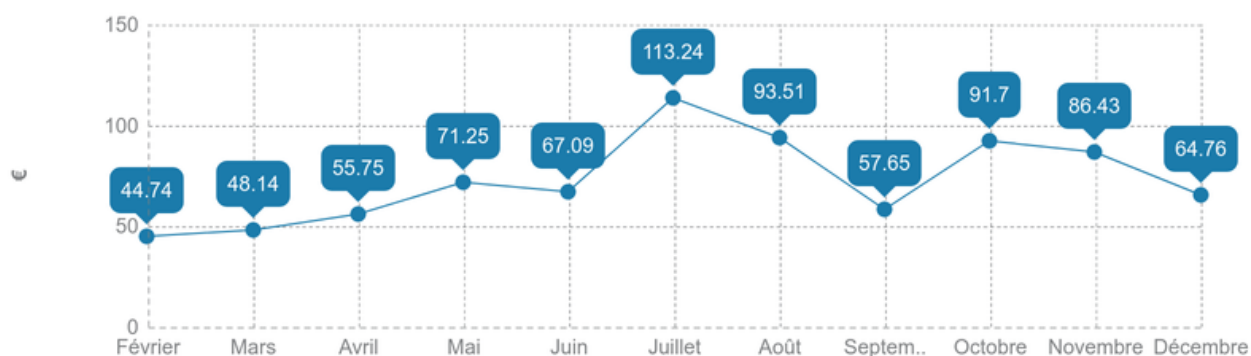
Dans les premiers bilans financiers, une erreur s'était glissée.

Après une vérification minutieuse de l'ensemble des données, cette erreur, qui portait sur le troisième trimestre 2017 a été corrigée.

Mois	Bruts	Nets	Commission
Janvier	180.00 €	173.13 €	6.87
Février	1 080.50 €	1 035.76 €	44.74
Mars	1 143.50 €	1 095.36 €	48.14
Avril	1 336.50 €	1 280.75 €	55.75
Mai	1 720.55 €	1 649.30 €	71.25
Juin	1 620.00 €	1 552.91 €	67.09
Juillet	2 713.15 €	2 599.91 €	113.24
Août	2 308.85 €	2 215.34 €	93.51
Septembre	1 242.15 €	1 184.50 €	57.65
Octobre	2 158.50 €	2 066.80 €	91.7
Novembre	2 176.50 €	2 090.07 €	86.43
Décembre	2 349.85 €	2 285.09 €	64.76
Total	20 030.05 €	19 228.92 €	801.13

Les dons LES COMMISSIONS PAYPAL

PayPal a été choisi à la fois pour sa renommée et pour sa facilité d'utilisation. Mais comme tous les services, il représente un coût. À partir du mois de septembre 2017, il a été proposé aux donateurs réguliers de passer directement par virement bancaire.

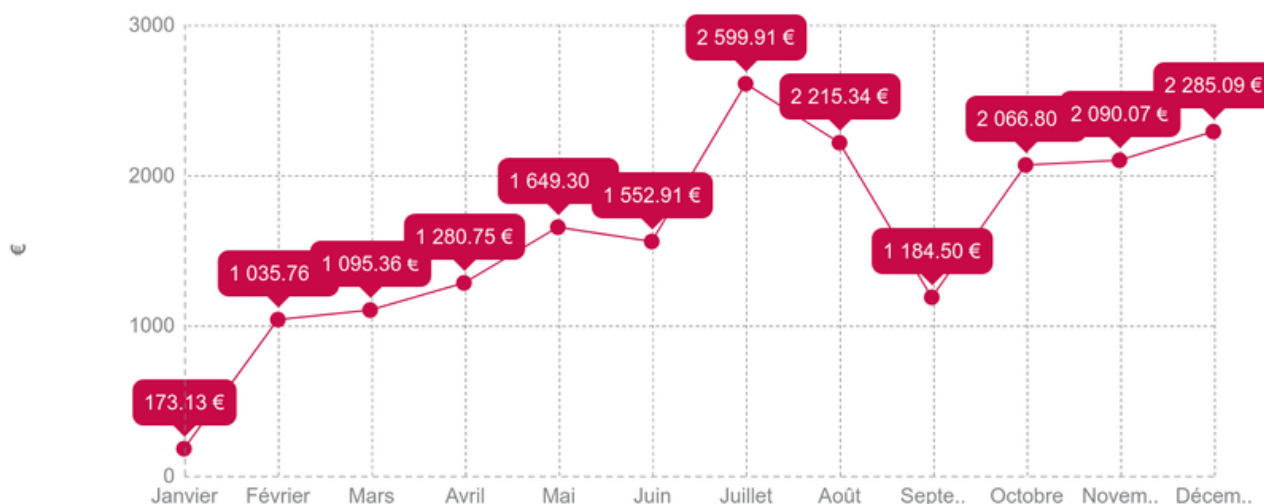


Les dons

LES DONNS EN NETS

En 2017, les donateurs pouvaient faire des dons via PayPal et à partir de septembre, par virement bancaire. Le total de la commission pour la plateforme de paiement s'est élevé à **801.13€**.

Le montant total des dons en net est de 19 228.92€.



La répartition entre donateurs

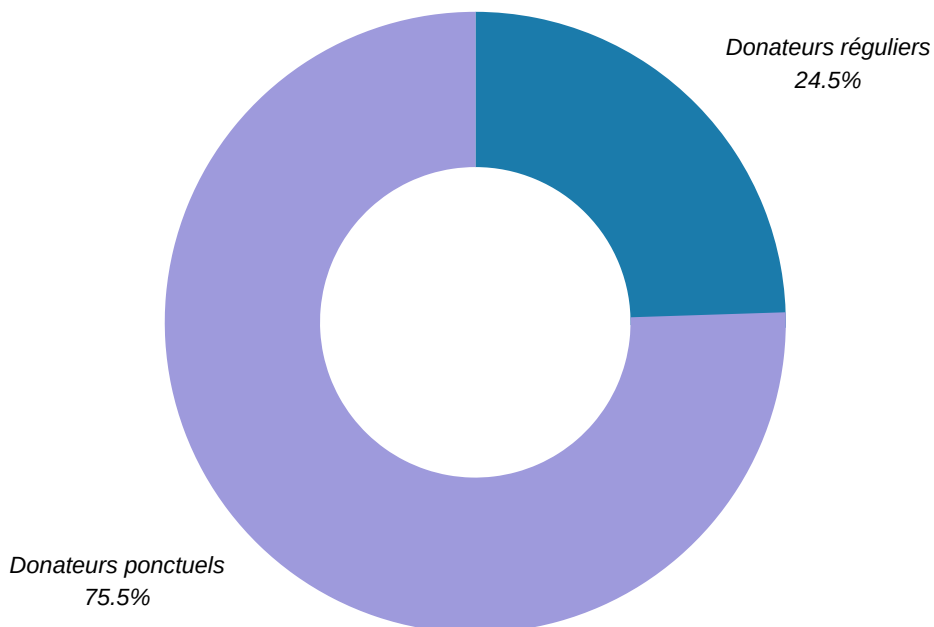
LA PROPORTION

Il existe deux solutions pour financer le Projet Arcadie :

- Les dons ponctuels à montant libre;
- Les dons réguliers.

En 2017, sur la totalité des donateurs, les **donateurs réguliers** représentaient **24.5%** des donateurs.

En termes de financement, sur l'ensemble de l'année, les **donateurs réguliers** représentaient **19.55%** du budget.



La répartition des dons

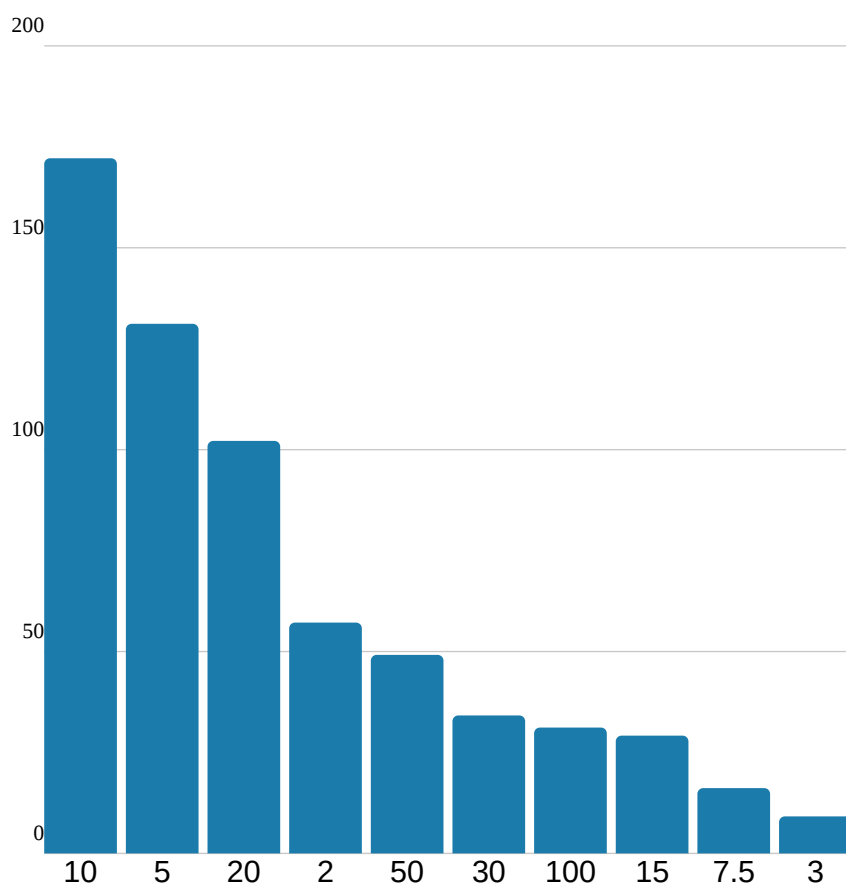
LE VOLUME

Les donateurs sont libres dans les montants qu'ils peuvent faire. Néanmoins, une tendance se dégage sur les chiffres 2017.

Le don le plus modeste a été de 1€ et le don le plus important a été de 666€.

Sur **729 dons reçus sur l'année 2017**, 172 ont été d'un montant de 10€, 131 de 5€, 102 de 20€, 57 de 2€, 49 de 50€, 34 de 30€, 31 de 100€, 29 de 15€, 16 de 7.5€ et 9 de 3€.

La moyenne de dons sur 2017 a été de 11.04€.



LES PERTES

Les donateurs réguliers sont restés fidèles au projet durant l'année 2017. Sur les 83 donateurs inscrits comme réguliers - c'est-à-dire ayant choisi la formule "abonnement", à la fin de l'année 2017, on n'enregistre que 10 annulations.

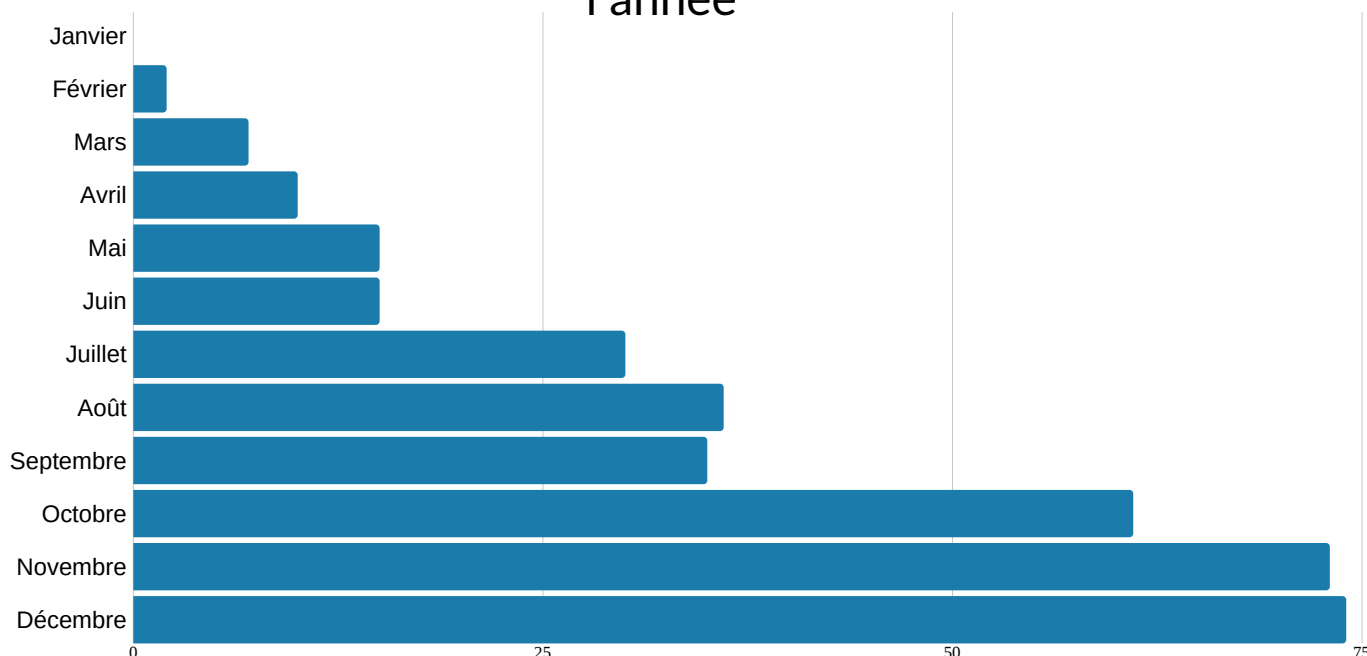
Les dons

LES DONATEURS

La proportion des donateurs réguliers s'est fait de façon progressive, avec une accélération à partir du mois de juillet et la **présentation faite à Pas Sage En Seine**, fin juin. Cet événement a servi d'accélérateur et a amené de nouveaux donateurs, qui se sont reconnus dans la démarche du projet.

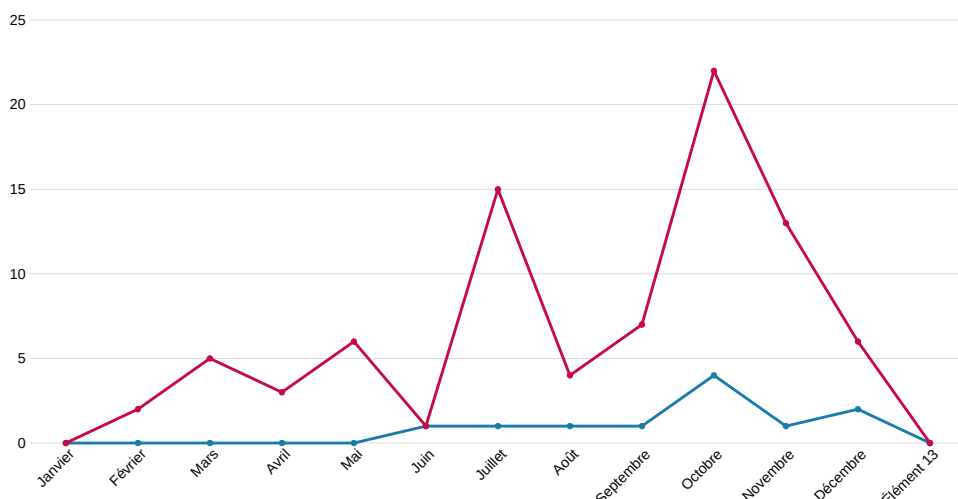
Sur l'année 2017, sur les 260 donateurs ponctuels, 215 ont fait un don de façon ponctuelle, mais 44 ont fait au moins deux dons sur l'année 2017.

La progression du nombre de donateurs réguliers sur l'année



La courbe rouge représente le nombre de nouveaux donateurs, tandis que la courbe bleue représente le nombre de donateurs réguliers qui ont annulé leurs dons.

Sur l'année 2017, il y a eu en total **83 nouveaux donateurs** et **10 annulations de paiements réguliers**.



LES CHARGES

Le Projet Arcadie est géré par une seule personne.

Sa rémunération se fait sur la base de la microentreprise, après paiement des différentes dépenses liées à la gestion du projet.

En dehors de la rémunération de la fondatrice et gestionnaire du projet, les dépenses sont réparties en quatre pôles :

- Les dépenses techniques;
- Les dépenses de fonctionnement et de logistique;
- Les dépenses d'acquisition de l'information;
- Les charges sociales et impôts.

LES DÉPENSES TECHNIQUES

Les dépenses techniques sont les dépenses relatives à l'hébergement de la plateforme, à son maintien ainsi que tout ce qui a concerné l'informatique.

Les noms de domaine, le certificat SSL et l'hébergement de la plateforme sont gérés par la société **GANDI SAS**.

Sur l'année 2017, pour ce prestataire, les dépenses ont été de 326.06€.

Un outil de comparaison de PDF est également utilisé, payé de façon mensuelle. Sur l'année 2017, le coût a été de 26.40€.

À partir du mois d'août 2017, il a été décidé de recourir à un VPS (Virtual Private Server) pour héberger certains outils de monitoring. Deux prestataires ont été testés : Ikoula et OVH. **Si OVH est le moins cher, Ikoula présente une meilleure qualité de service.** Pour **OVH, les factures ont été de 113.54€ pour 6 mois et pour Ikoula, de 17.98€ pour un mois.** À la fin de l'année 2017, Ikoula a été définitivement choisi.

Une dépense imprévue a été faite : l'achat d'un nouvel ordinateur de bureau et d'un écran, suite à une panne définitive. Cet équipement a coûté 589.98€.

Enfin, il a été fait l'acquisition d'une licence pour un **logiciel propriétaire, pour un coût de 102€.**

Au total, les dépenses d'ordre technique se sont élevées à 1 175.96€.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Ce sont les dépenses les plus courantes : logistique, papeterie et matériel de bureau. Pour ce poste, **les dépenses ont été de 135.89€.**

LES DÉPENSES D'ACQUISITION DE L'INFORMATION

Dans le cadre de la préparation du dossier sur les déclarations d'intérêts pour le magazine Marianne, paru en janvier 2018, des recherches spécifiques ont été nécessaires, notamment l'acquisition des statuts de certaines sociétés.

Le coût total auprès d'Infogreffe a été de 114.32€.

Par ailleurs, un recours auprès de la CADA a été formulé, afin d'obtenir le détail des comptes des groupes parlementaires à l'Assemblée nationale. Ce recours a été rejeté. **Les frais postaux pour le recours en envoi recommandé, ont été de 7.40€.**

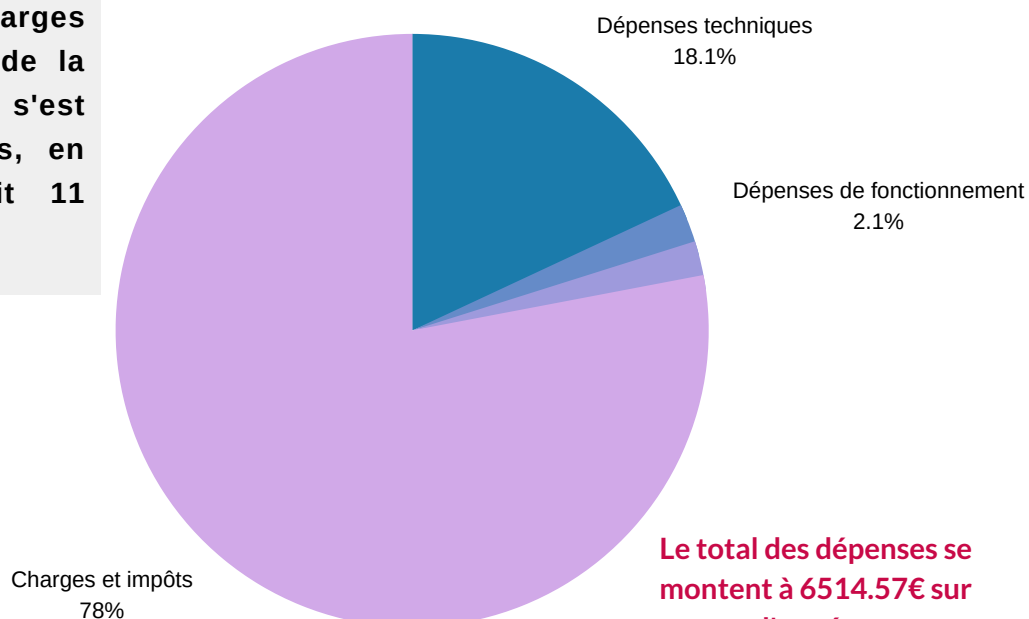
Le coût total des dépenses d'acquisition de l'information pour l'année 2017 a été de 121.72€.

LES CHARGES SOCIALES ET IMPÔTS

Le Projet Arcadie est géré par une seule personne, cela ne peut donc pas être une association. La personne en question se rémunère après paiement des factures, sur ce qui reste des dons. C'est le régime de la microentreprise qui s'applique, avec déclaration trimestrielle, auprès du RSI. Par ailleurs, il a été choisi d'opter pour le versement libératoire de l'impôt.

Au premier trimestre, cela a représenté 617€, au deuxième, 1200€, au troisième, 1528€ et pour le quatrième, 1736€, **soit un total de 5081€ sur l'année 2017.**

Une fois retranchées les dépenses de fonctionnement, les commissions PayPal, les charges et impôts, la rémunération de la gestionnaire du projet s'est montée à 992.77€ par mois, en moyenne sur l'année, soit 11 913.22€

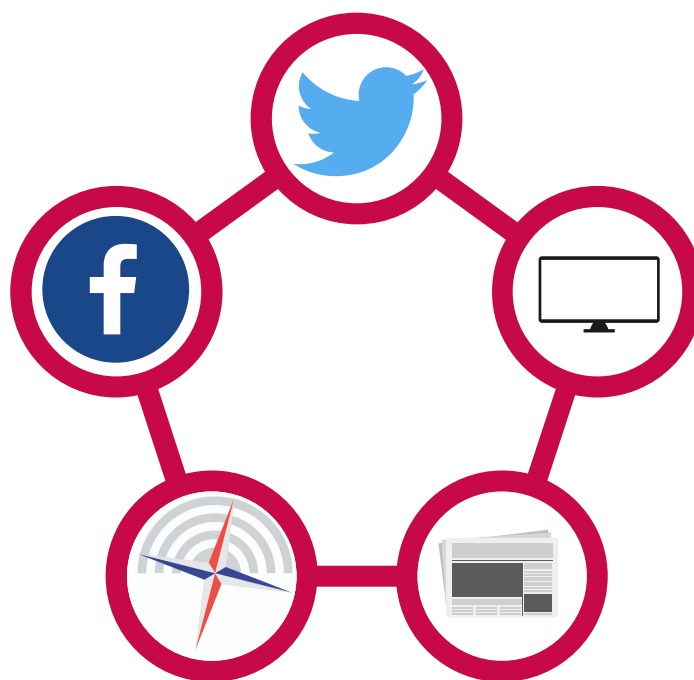


PRÉSENCE MÉDIATIQUE ET NUMÉRIQUE

Le Projet Arcadie s'est d'abord fait connaître sur Twitter, avant de connaître ses premiers articles et passages dans les médias généralistes.

Les internautes utilisent les réseaux sociaux comme porte d'entrée vers la plateforme. Les interactions font partie de l'esprit de la plateforme, de même que la disponibilité pour répondre aux questions ou suivre les séances d'examen de texte au Parlement.

Sur l'année 2017, **41 passages médias ont été réalisés.**

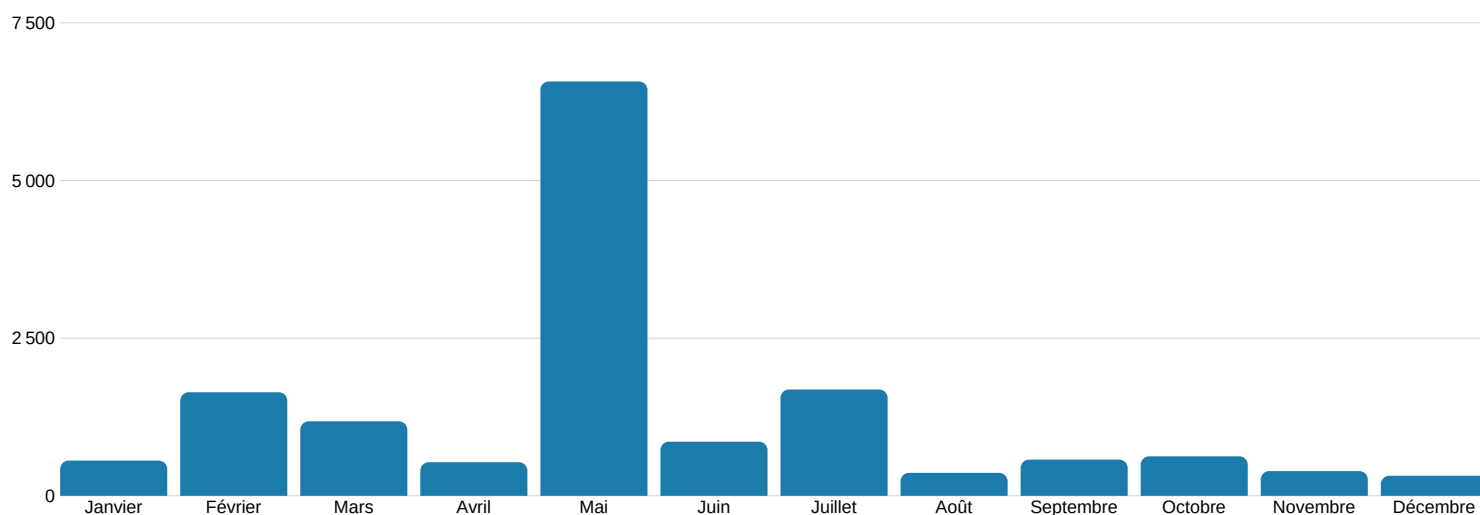


LA PROGRESSION DE L'AUDIENCE

Au cours de l'année 2017, le Projet Arcadie a bénéficié de deux événements majeurs :

- l'affaire Fillon;
- les élections législatives.

Grâce à cela, une présence médiatique a pu s'opérer. Les journalistes ont découvert le Projet Arcadie sur Twitter, lui ont donné une visibilité, ce qui a permis d'amener de nouveaux abonnés sur les réseaux sociaux dont certains sont devenus donateurs ponctuels ou réguliers.



Le nombre de nouveaux abonnés sur Twitter par mois

Analytics

L'AUDIENCE DE LA PLATEFORME

L'outil d'analyse statistique de la plateforme a été Google Analytics, de la création du site jusqu'en octobre 2017.

À partir d'octobre 2017, c'est Matomo (anciennement Piwik) qui a été utilisé, considéré comme moins intrusif et plus respectueux de la vie privée des internautes.

Les chiffres

- 57 947 visites;
- 221 744 pages vues;
- 325 sites Web référents;
- Taux de rebond de 60%;
- 53% des visites sont générées par des recherches sur des moteurs de recherches;
- 30% des visites sont générées par les réseaux sociaux, principalement Twitter (93%);
- En dehors des sites de presse, ce sont surtout les blogs d'internautes et les forums qui ont été pourvoyeurs de trafic.

Analytics

LE COMPORTEMENT

À travers les statistiques fournies par Google Analytics et Matomo, on distingue principalement deux types de comportements :

- les internautes qui cherchent une information précise sur un parlementaire (assistants parlementaires, adresse en circonscription, parti politique, etc.) et qui ne viennent qu'une fois;
- les internautes qui ont une utilisation plus professionnelle et plus fine des données de la plateforme et ont recours aux tableaux thématiques ou au moteur de recherche croisée, qui permet de filtrer un certain nombre d'informations (nombre de députés LR étant avocats en exercice par exemple).

2017

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Initié en 2015, le Projet Arcadie se voulait être une start-up. Mais l'absence de résultats commerciaux a entraîné un changement dans la nature même du concept. En juillet 2016, le paywall et les publicités ont été supprimés pour laisser la place à un financement participatif et un libre accès à tous les internautes.

L'activité de la plateforme a été extrêmement modeste de juillet 2016 à janvier 2017. C'est à partir de la troisième semaine de janvier 2017 que le trafic a commencé à décoller. La raison principale de cette notoriété est **l'affaire Fillon**.

Des révélations dans le Canard Enchaîné concernant le candidat Les Républicains à l'élection présidentielle, sur son train de vie et des emplois familiaux présumés fictifs ont mis en lumière les assistants parlementaires.

C'est d'abord cette information qui a été recherchée sur l'année 2017, car la plateforme faisait figurer - sur la base des déclarations d'intérêts déposées auprès de la HATVP - les assistants parlementaires.

Les médias ont eu des interrogations sur cette thématique, qui a généré une couverture médiatique du projet. Par la suite, une collaboration avec le webzine BuzzFeed a vu le jour, collaboration qui a cessé lors de la fermeture de BuzzFeed France.

L'autre élément marquant de l'année 2017 a été la **conférence donnée sur le thème de la corruption à Pas Sage En Seine**. Festival du libre et du numérique, il est plébiscité par une communauté très forte. Le livetweet de la conférence et sa vidéo ont permis de capter une nouvelle audience et de faire découvrir le Projet Arcadie à un plus grand nombre de personnes.

Sur la même période, l'un des temps forts a été le renouvellement de l'Assemblée nationale, avec l'arrivée de 428 nouveaux députés et ce qui a nécessité un certain temps de collecte, de recherche et d'analyse pour procéder à la mise à jour de la base de données.

Enfin, l'année s'est conclut avec deux événements marquants sur le plan médiatique : **le portrait dans le magazine Marianne et la préparation d'un dossier**, avec ce même magazine sur les déclarations d'intérêts auprès de la HATVP des députés de la XV^e législature, dossier qui sortira en janvier 2018.



<https://projetarcadie.com/>
